

Association Citoyenne des Usagers du SIDEL



Monsieur Patrice SUAREZ
Président du Syndicat Intercommunal de Lomagne
2 Rue de l'innovation
Zone industrielle
32700 LECTOURE

Tournecoupe, le 10 mai 2025

Lettre recommandée avec AR

Monsieur le Président,

Le collectif « Transparence SIDEL » créé en début d'année à Tournecoupe, est devenu l'Association Citoyenne des Usagers du SIDEL (parution au JO du 15 avril).

Notre association rassemble déjà des habitants de Saint-Clar, Fleurance, Plieux, Gaudonville, Bivès, Tournecoupe, L'Isle Bouzon, LECTOURE, et chaque jour, de nouveaux membres nous rejoignent.

La raison première de la création de notre association est que depuis le début de la campagne de communication menée par le SIDEL autour du projet de nouveau dispositif de collecte des déchets, nous n'avons rencontré personne, absolument personne, habitant ou même élu, qui ait obtenu une réponse de votre part à la question simple : « combien tout cela va-t-il coûter? ».

Nous avons espéré que lors de la réunion du 28 avril dernier à laquelle vous aviez convié les élus des communes du SIDEL, vous répondriez aux maires qui vous ont interpellé sur ce thème. Malheureusement, il n'en a rien été...

Lorsqu'on vous interroge sur les tarifs, vous répondez qu'il faut, au préalable, tester le dispositif pour connaître la production effective de déchets par chacun des usagers. Dont acte.

Dans ce cas, nous vous demandons de bien vouloir nous communiquer le coût global détaillé du fonctionnement annuel du nouveau dispositif et sa comparaison avec le coût de l'ancien dispositif. Puisque le dispositif se met en place, tous les éléments qui constituent ce coût global de fonctionnement sont forcément disponibles ou peuvent être estimés : les effectifs ont été dimensionnés, les camions achetés, les poubelles acquises et, pour la plupart, déjà installées, les tournées de collecte configurées, les volumes de déchets des dernières années sont disponibles, etc.

Vous répétez également inlassablement que nous ne faites que mettre en œuvre un projet approuvé par le Conseil Syndical en 2022. C'est tout à fait exact et il n'est bien sûr pas question de remettre en cause ce vote. Mais qu'en est-il de l'exécution ?

Association Citoyenne des Usagers du SIDEL

Ne serait-ce que pour les investissements, le site internet du SIDEL indique un montant de 6M€. Ce montant était de 4M€ lors du vote d'approbation du projet Comment cet écart s'explique-t-il ? Les coûts de fonctionnement ont-ils connu la même progression ?

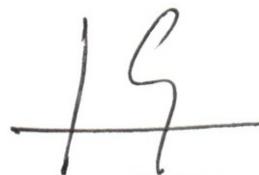
En outre, les habitants de Fleurance, Lectoure, Saint-Clar et La Romieu, découvrent progressivement que la collecte en porte à porte sera supprimée et nous contactent pour exprimer leur mécontentement quand ce n'est pas leur colère. Quelles sont les raisons qui ont conduit à la suppression de ce service dont l'impact sur les personnes âgées et celles ayant des difficultés à se déplacer est significatif ?

Afin de sortir par le haut de ce dialogue de sourds stérile, nous vous proposons que vous autorisiez le directeur du SIDEL, Monsieur Guillaume GUIDON, à nous rencontrer pour une réunion de travail sur les questions mentionnées plus haut.

Monsieur le Président, vous avez face à vous une association qui représente les usagers d'un service public qui seront demain, avec la mise en place de la nouvelle tarification, vos clients. Notre association adhère pleinement aux objectifs de votre projet : améliorer le tri afin de diminuer le volume des ordures ménagères non recyclables et de réduire ainsi les coûts de traitement et l'impact environnemental. Nous demandons juste de la transparence et que les besoins de vos clients soient entendus.

Vous ne pouvez pas réussir votre projet contre vos clients, ne les transformez pas en opposants, ouvrez le dialogue !

En espérant avoir été entendus, nous vous adressons, Monsieur le Président, nos salutations distinguées.



Jacques GUERIN
Président

Copie : Messieurs les Présidents de la CCLG et de la CCBL